



# BIENVENUE

Guide d'accueil des agent-e-s de la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (DPAS)



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT STÉPHANE TROUSSEL

Chères nouvelles agentes et chers nouveaux agents,

Bienvenue dans cette belle Direction de la Prévention et de l'Action Sociale !

Avec Magalie Thibault, vice-présidente chargée des solidarités et de la santé, je vous souhaite beaucoup de réussite et d'épanouissement dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Vous aurez la chance de travailler dans une direction particulièrement centrale car située dans le cœur de compétence de notre collectivité : les solidarités.

Cette politique en faveur des solidarités est d'autant plus cruciale dans un département comme le nôtre, où subsistent d'insupportables inégalités en matière de revenus, d'accès aux soins ou encore de logement.

Au sein de la DPAS, vous contribuerez à ce difficile mais nécessaire combat contre les inégalités dont souffre notre territoire. Je crois que vous pouvez tirer de cette tâche un véritable sentiment de fierté et d'utilité.

Vous arrivez à un moment où la crise sanitaire et ses conséquences sociales placent souvent la direction en première ligne, que ce soit par exemple à travers le service social départemental, qui est la porte d'entrée de nombreux ménages basculant dans la précarité, ou encore à travers la campagne de vaccination et de prévention en matière de santé à laquelle notre collectivité participe très activement.

Je suis donc très heureux de vous accueillir et vous assure de mon implication à vos côtés dans la réalisation de cette noble mission de service public pour améliorer le quotidien des habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis.



Nous sommes ravi.e.s de vous accueillir au sein de la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale.

Ce guide vous accompagne à **chaque étape de votre arrivée**. Il vous présente votre nouvelle direction, ses missions et vous donne toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin.

Vous trouverez en fin de guide l'ensemble des ressources pratiques qui vous seront utiles pour votre prise de fonction (**organigramme, fiches pratiques, annuaire du Service des Affaires Générales pour les contacts utiles, le plan d'accès aux sites départementaux à Bobigny...**)

Ce guide commun à l'ensemble des services de la Direction de la prévention et de l'action sociale peut être complété par un guide spécifique propre à chacun des services.

Ce guide répondra à la plupart de vos questions mais surtout n'hésitez pas à solliciter votre encadrant-e et vos collègues qui pourront également vous aider.

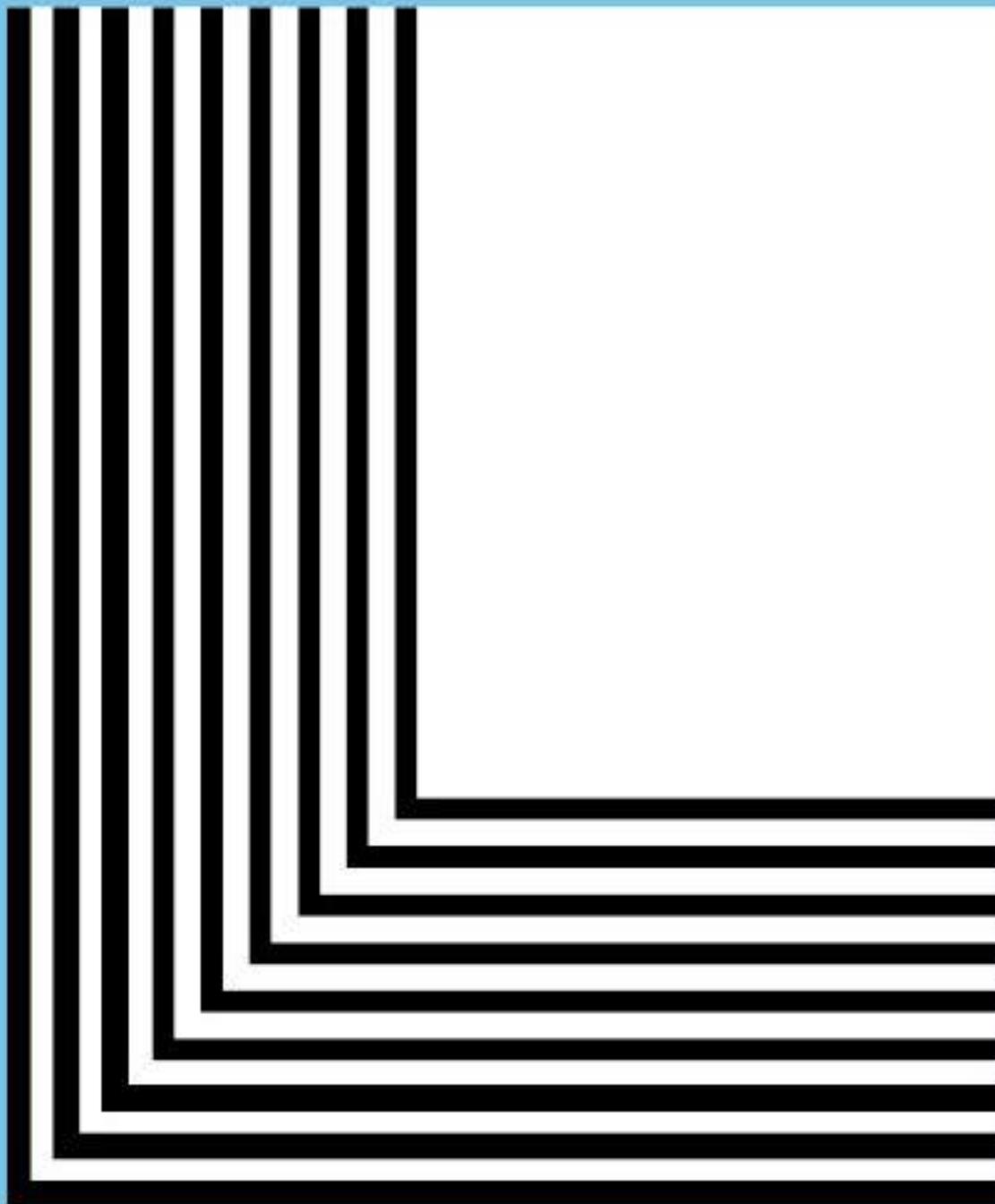


# TABLE DES MATIÈRES

9-13	<b>Bienvenue au département de Seine-Saint-Denis</b>
15-34	<b>La DPAS, ma direction</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le service social départemental</li><li>2. Le service prévention et actions sanitaires</li><li>3. Le service solidarité logement</li><li>4. L'observatoire des violences envers les femmes</li><li>5. Le service des affaires générales</li></ol>
35-43	<b>Mon quotidien à la DPAS</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mes premiers jours</li><li>2. Mon point info RH</li><li>3. Bon à savoir</li></ol>
45-52	<b>Ma boîte à outils</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les guides utilisateurs</li><li>2. La démarche usager.ère.s</li><li>3. Le glossaire</li><li>4. Annuaire du SAG</li><li>5. Plan d'accès</li></ol>



# BIENVENUE AU DÉPARTEMENT



## BIENVENUE AU DÉPARTEMENT !

Nous sommes ravi·e·s de vous accueillir au sein du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, acteur central des solidarités.

### LA SEINE-SAINT-DENIS EN - 8 INFOS CLÉS - Un territoire dense et dynamique

- **40** communes
- **1,63 millions** d'habitant·e·s, dont près de **40%** ont moins de 20 ans
- **+ 15 000** habitant·e·s chaque année
- **1<sup>er</sup>** territoire créateur d'entreprises soit **19 500** créations chaque année
- **12%** de la population est au chômage, 3 points de plus que la moyenne francilienne
- **2<sup>ème</sup>** pôle universitaire d'Ile-de-France avec **60 000** étudiant·e·s
- Près de **30%** de la population est en situation de pauvreté
- Un territoire de **grands projets** : Grand Paris Express, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

## LE DÉPARTEMENT ACTEUR CENTRAL DES SOLIDARITÉS

Le Département met en œuvre des politiques publiques au service des habitant·e·s de Seine-Saint-Denis.

### Ses missions :

Il aide et accompagne les personnes les plus vulnérables : protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées et handicapées, accueil en service social de proximité.

Il soutient et valorise le territoire : construction et entretien des collèges, entretien du réseau routier départemental, actions en faveur de la transition écologique...

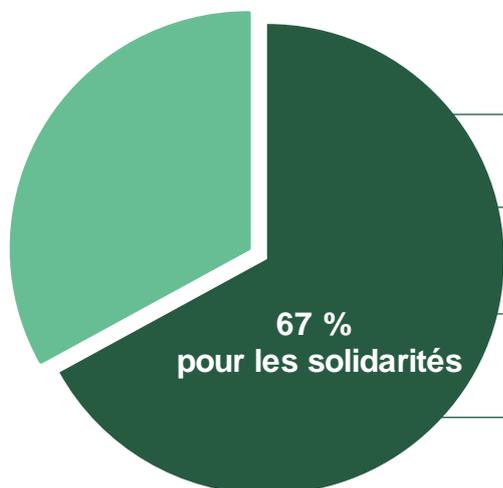
Il porte de grands projets : participation à l'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques 2024 développement de la culture et de la pratique sportive.

## LES POLITIQUES DE SOLIDARITES AU CŒUR DU BUDGET DÉPARTEMENTAL



En 2021, 2,3 milliards € de budget

→ 2 milliards d'euros en fonctionnement



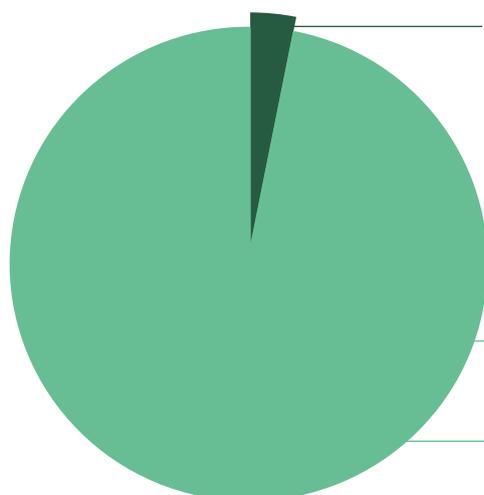
**580 millions €** pour le versement du RSA

**260 millions €** pour les politiques enfance et famille

**140 millions €** pour le versement de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie

**15 millions €** pour l'insertion

→ 300 millions d'euros en investissement



**7,8 millions €** pour la rénovation des lieux d'accueil départementaux, du parc social et l'adaptation des logements

**86 millions €** pour les mobilités

**68 millions €** pour la construction et rénovation des collèges

**11 millions €** pour l'insertion

En 2021, 1,8 milliards d'euros de recettes



**1,8 milliards de recettes**

**430,5 millions €** de TVA

**95 millions €** de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises, liée principalement au chiffre d'affaires

**48 millions €** de droits de mutation à titre onéreux, appelés généralement les « frais de notaires »

C'est dans sa mission d'**accompagnement des personnes les plus vulnérables** qu'intervient la Direction de la Prévention et de l'Action sociale.

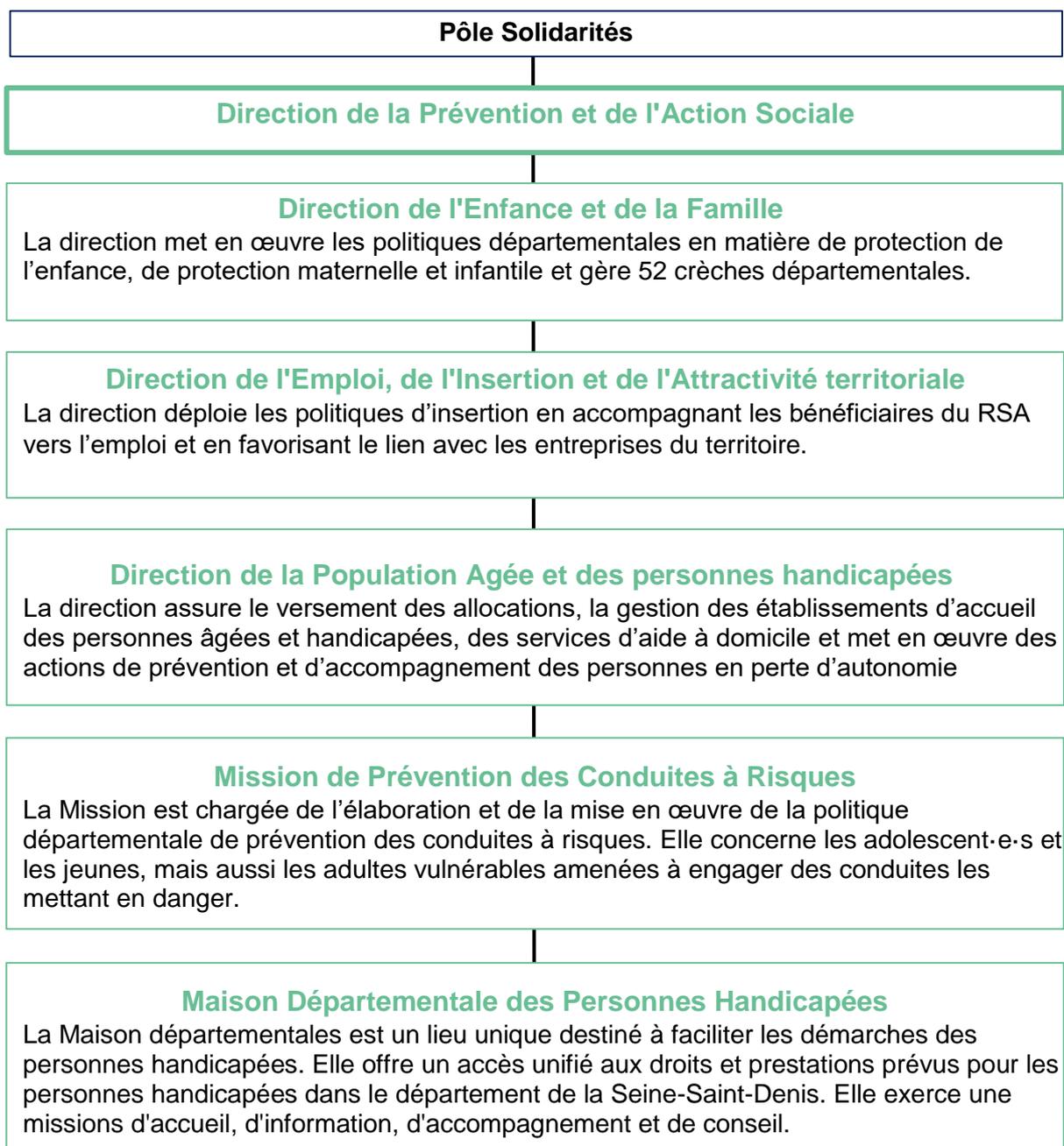
#### **Nos missions :**

- Accueil et accompagnement social des ménages ;
- Actions de prévention sanitaire et sociale ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Projets en faveur de l'hébergement et logement des personnes précaires
- Attribution d'aides financières.

La direction conduit son action avec l'ensemble des partenaires du territoire.

#### **Une direction généraliste au carrefour des politiques sociales**

La DPAS agit aux côtés d'autres directions départementales, regroupées au sein du **Pôle Solidarités** :



## Une action partenariale

Le Département chef de file de l'action sociale agit avec **d'autres acteurs publics**, autant des collectivités territoriales que l'Etat.

Au niveau territorial :

- **La Région Ile-de-France** compétente en matière de développement économique, de transports, de formation professionnelle ;
- **La Métropole du Grand Paris**, qui regroupe Paris et les 3 départements de petite couronne qui a des compétences en matière d'habitat, d'environnement ou d'aménagement ;
- **4 Etablissements Publics Territoriaux**, l'équivalent des intercommunalités qui ont en charge l'urbanisme, la gestion des déchets, le plan climat air énergie... ;
- **40 communes en Seine-Saint-Denis**, qui assurent les politiques publiques de proximité : éducation, culture, sport, état civil, action sociale de proximité avec leurs centres communaux d'action sociale...

Par ailleurs, la collectivité assure ses missions en lien avec l'ensemble des acteur·ice·s institutionnel·le·s du territoire :

La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** propose à la fois le versement des prestations légales aux familles et des interventions d'action sociale. Elle attribue les prestations familiales et les Aides Personnelles au Logement et est également un organisme de paiement pour le Revenu de Solidarité Active, l'Allocation Adultes Handicapé·e·s...

**L'Assurance maladie** assure notamment le financement ou le remboursement de certains actes de soin, attribue la Couverture Maladie Universelle et verse les indemnités journalières ;

**Pôle emploi** accueille et accompagne les demandeurs d'emploi.

Sans oublier **les associations** qui maillent le territoire et accompagnent au plus près les usager·ère·s.



# MA DIRECTION

## LA DIRECTION

## LES SERVICES

- Service social départemental
- Service Prévention et Actions sanitaires
- Service solidarité logement
- Observatoire des violences faites aux femmes
- Service des Affaires Générales



## LA DPAS MA DIRECTION

**Objectif :** Je prends connaissance du contexte dans lequel je vais travailler

L'ensemble de la Direction de la prévention et de l'action sociale (DPAS) est ravie de vous accueillir. Vous intégrez une direction qui par ses missions agit et accompagne au quotidien les habitant·e·s de Seine-Saint-Denis confronté·e·s à des difficultés sociales, de santé ou de logement.

**En résumé, la DPAS, c'est :**

**725** agent·e·s (hors circonscriptions municipales)

**23** circonscriptions de service social qui constituent les périmètres d'intervention de l'action sociale départementale, regroupant une ou plusieurs villes.

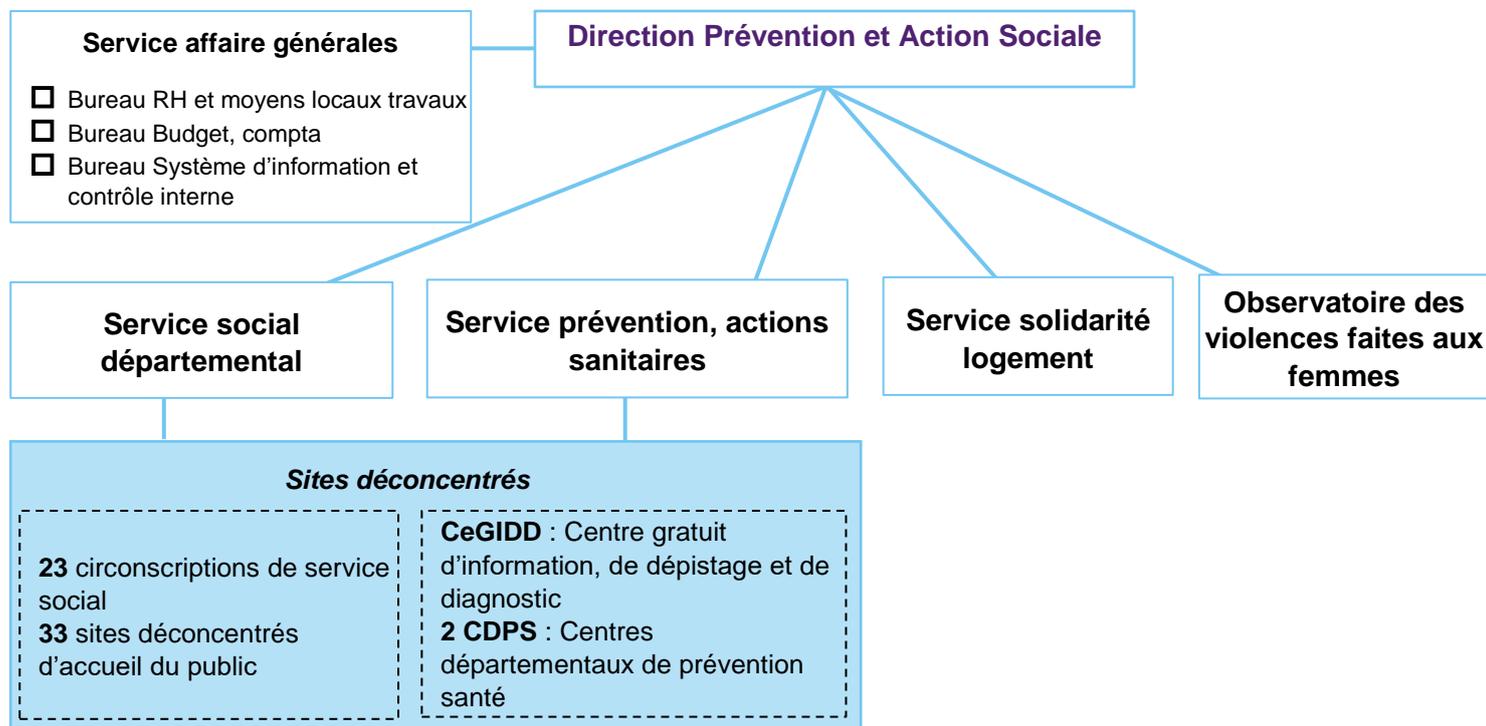
**3** centres de dépistage, **1** laboratoire

**Un budget de :**

- 25 millions €** de dépenses de fonctionnement
- 2,8 millions €** de dépenses d'investissement
- 5,4 millions €** de recettes



La Direction est composée de 3 services métier, 1 service ressources et 1 Observatoire



- **Le Service Social Départemental** : sur tout le territoire, le service social assure l'accueil et l'accompagnement de tous les ménages, quelles que soient leurs problématiques et contribue à résoudre les difficultés sociales rencontrées par les Séquano-dionysien-ne-s. Le territoire est découpé en 23 circonscriptions déclinées en 33 sites d'accueil du public.
- **Le Service Prévention et Actions Sanitaires** : le service agit pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, qui sont fortement liées aux indicateurs de précarité (tuberculose, VIH, santé bucco-dentaire...). Son action se décline sur **3 sites déconcentrés** sur le territoire.
- **Le Service Solidarité Logement** : opère dans un territoire marqué par une forte tension sur le logement et une part importante de ménages en difficultés sociales, le service pilote, en partenariat avec le Service Social Départemental et des associations, l'accompagnement des ménages pour favoriser l'entrée dans le logement ou l'hébergement, ou prévenir les expulsions locatives et l'instruction de demandes d'aides aux fonds de solidarité logement (FSL) et énergie (FSE) ;
- **Le Service des Affaires générales** assure l'interface entre les services métiers et les directions ressources (RH, finances, bâtiment et logistique, systèmes d'informations) ;

- **L'Observatoire Départemental des Violences faites aux femmes** créé en 2002 sur un modèle inédit au niveau national, l'Observatoire fédère les différents acteurs (Préfecture, Police, Justice, Education Nationale, Associations ...) pour construire un diagnostic partagé et mettre en œuvre différentes initiatives de lutte contre les violences faites aux femmes ;

### Coordonnées :

#### **Matthieu Geraads**

**Directeur de la prévention et de l'action sociale**

mgeraads@seinesaintdenis.fr

01 43 93 84 00

06 15 58 72 10

#### **Ernestine Ronai**

**Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes**

eronai@seinesaintdenis.fr

01 43 93 40 11

06 03 72 60 52

#### **Marie Pastor**

**Cheffe du service de la prévention et des actions sanitaires**

mpastor@seinesaintdenis.fr

01 43 93 84 94

#### **Djiba Kane Diallo**

**Cheffe de service, cheffe de bureau des maladies infectieuses**

djdiallo@seinesaintdenis.fr

01 43 93 85 05

#### **Dorine Parravano**

**Cheffe du service des affaires générales**

dparravano@seinesaintdenis.fr

01 43 93 83 71

#### **Flora Autefage**

**Cheffe du service social départemental**

fautefage@seinesaintdenis.fr

01 43 93 83 60

#### **Anne-Sophie Carton**

**Cheffe du Service adjointe du service social Départemental**

acarton@seinesaintdenis.fr

01 43 93 91 22

07 85 69 20 34

#### **Audrey Gueniche**

**Cheffe du Service adjointe au service social départemental**

agueniche@seinesaintdenis.fr

01 43 93 87 80

06 46 30 75 06

**Leonor Cortes**  
**Cheffe du Service Hébergement Logement**  
lcortes@seinesaintdenis.fr  
01 43 93 88 20

**Fabienne Fily**  
**Cheffe de service adjoint du Service Hébergement Logement**  
ffily@seinesaintdenis.fr  
01 43 93 80 01  
06 07 31 33 50

## 1. LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

### Chiffres clés

- ❑ **10 millions €** de dépenses de fonctionnement
- ❑ **776** agent-e-s au total (597 agents départementaux et 179 agents municipaux)
- ❑ **106 755** entretiens réalisés avec des usager-ère-s
- ❑ **17 664** aides financières accordées en 2020

À travers des missions centrées sur un accueil inconditionnel et un accompagnement généraliste et polyvalent des ménages, le service social contribue à résoudre les difficultés sociales rencontrées par les séquano-dionysien-ne-s et à les accompagner vers plus d'autonomie.

### Un Service polyvalent et généraliste, en première ligne dans la relation aux personnes

Avec plus de 52 000 ménages accompagnés chaque année, le Service social départemental constitue le premier point de contact avec le Département pour de nombreux séquano-dionysien-ne-s. Le Service assure en effet un accueil inconditionnel des personnes.

Ainsi, les professionnel·les mobilisent au quotidien les dispositifs sociaux qu'ils-elles adaptent aux situations individuelles, tout en garantissant un accompagnement global de la personne.

La polyvalence de secteur, en plaçant le service social à la croisée des politiques de solidarités, constitue sa force, mais rend également son pilotage plus complexe, de par la diversité des problématiques abordées, et les multiples sollicitations internes et externes.

### Le Service social polyvalent intervient ainsi dans tous les champs sociaux, et notamment :

- La protection de l'enfance (plus de détail en partie II)
- La prévention des expulsions locatives et l'accompagnement des personnes en errance, le Service réalisant 50% des demandes d'hébergement/logement du Département auprès des services compétents. Une circonscription spécifique, la CSSAPE (spécialisée dans l'accueil des publics en errance), accompagne les ménages sans ancrage communal.

- L'insertion socioprofessionnelle, 1/4 du public suivi en circonscription est bénéficiaire du RSA et la question de l'autonomie des ressources est systématiquement évoquée dans le cadre de l'accompagnement.
- En matière de santé et d'autonomie. Les problématiques repérées dans ces champs par les travailleur·euse·s sociaux·ales concernent au total plus de 20% des ménages, et de très nombreuses interventions pour l'accès aux droits ou leur maintien sont liées à ces thèmes, en lien avec les organismes ou partenaires compétents.

L'accompagnement collectif constitue également un mode d'intervention privilégié, par le développement d'informations et actions collectives. On compte chaque année près de 100 projets, pour plusieurs milliers de personnes participantes, hors période COVID. Les thématiques de prévention des expulsions, précarité énergétique, numérique, insertion, enfance – parentalité et loisirs sont majoritaires.

## Un maillage du territoire dense et un véritable rôle de coordination sociale locale

Les 33 sites du service social<sup>1</sup>, les multiples permanences dans des lieux tiers tenues par les équipes, ainsi que les visites à domicile, assurent une réponse de proximité, accessible à l'ensemble de la population.

Ainsi, le réseau des partenaires sur lequel s'appuie l'action des professionnel·les est d'une grande diversité : bailleurs, établissements scolaires, hôpitaux, organismes de Sécurité sociale et agences Pôle Emploi, missions locales, associations d'échelle départementale ou locale, villes et CCAS, centres sociaux etc.

Il est renforcé par la politique de subventionnement d'une cinquantaine d'associations, en matière d'accompagnement social et de promotion des droits des femmes. Chaque année, les associations de ces champs d'activité sont ainsi amenées à soumettre leur candidature à un appel à projets. Le service opère alors une sélection des projets les plus pertinents en termes de bénéfices attendus, de nombre de bénéficiaires touchés, de territoires couverts, et ce dans les thématiques suivantes :

- aide alimentaire, vestimentaire, d'hygiène, d'aide accès aux loisirs/vacances, accès équipement numérique... ;
- lutte contre le non recours aux droits ;
- lutte contre la fracture linguistique et numérique ;
- l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi
- le soutien à la parentalité/la réussite scolaire
- les actions solidaires en faveur du vivre-ensemble

---

<sup>1</sup> Parmi les 33 sites, 6 sont municipales, et une est dédiée à l'accueil des publics en errance (CSSAPE).

Par son approche généraliste, le Service social se trouve souvent au carrefour de diverses interventions, et en position de les coordonner pour garantir une approche globale de la personne.

Un Service en articulation permanente avec les directions et acteur-ice-s porteur-se-s de politiques sectorielles :

Les professionnel-le-s du Service social mettent en œuvre au quotidien des dispositifs conçus pour garantir l'accès aux droits sociaux de chacun, et manipulent une multitude de règles et de procédures parfois complexes, en constante évolution, irriguées par les directions départementales sectorielles (DEIAT, DEF, DPAPH etc.) ou par les organismes de Sécurité sociale notamment (CAF, CPAM, CNAV).

De nombreuses conventions et protocoles sont signées chaque année, qui visent à améliorer la capacité d'agir des professionnel-le-s du Service social départemental en leur donnant un meilleur accès aux ressources des partenaires (CAF, CPAM, CNAV, Interlogement 93, Pôle Emploi etc.).

### **Organisation des services**

Le service social est composé de 597 agent-e-s départementaux et 179 agent-e-s municipaux (terrain), soit 776 agent-e-s au total. Dans les effectifs départementaux, on compte 41 agent-e-s en central et 556 agent-e-s au sein des Circonscriptions de service social (CSS).

Les agent-e-s de terrain, départementaux et municipaux sont répartis au sein de 23 CSS – elles-mêmes déclinées en 33 sites d'intervention<sup>2</sup> dans le département. Certaines de ces équipes sont municipales du fait d'une délégation historique de la compétence « service social » aux villes. Les agent-e-s et responsables de ces équipes sont systématiquement intégrés au fonctionnement du SSD.

Les 23 CSS sont réparties ainsi :

#### **Plaine commune : 6 CSS, dont :**

3 départementales : Epinay/Villetaneuse, La Courneuve, et Pierrefitte/Stains

2 municipales : St Denis, et Aubervilliers

1 mixte : Ile-St-Denis (départementale) et St-Ouen (municipale)

#### **Est Ensemble : 6 CSS dont :**

3 départementales : Noisy-Le-Sec/Romainville, Bondy, et Montreuil

2 municipales : Bobigny et Pantin

1 mixte : Le Pré les Lilas (départementale), et Bagnolet (municipale)

#### **Grand Paris – Grand Est : 5 CSS départementales :**

Rosny / Villemomble / Le Raincy

---

<sup>2</sup> Les 33 Sites d'intervention représentent les lieux de présence physique des équipes.

Noisy-Le-Grand / Gournay  
Livry / Vaujours / Pavillons  
Gagny / Neuilly-Plaisance / Neuilly sur Marne  
Clichy / Montfermeil / Coubron

**Paris Terre d'Envol : 6 CSS Départementales :**

Aulnay-sous-Bois  
Drancy  
Dugny / Le Bourget / Blanc-Mesnil  
Sevran  
Tremblay / Villepinte

**La CSS d'Accueil du public en errance (CSSAPE) – non territorialisée.**

## 2. SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACTION SANITAIRE

### Chiffres clés

- **2,4 millions €** de dépenses de fonctionnement
- **90** agent-e-s

Le service de la prévention et des actions sanitaires contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé sur un territoire qui s'apparente à un désert médical : la densité de médecins généralistes y est inférieure de 40 % à la moyenne nationale. En conséquence, les habitant-e-s souffrent d'un moindre accès, ou d'un accès plus tardif à un parcours de soins.

Les **objectifs** du service sont :

- Concentrer nos missions sur des pathologies fortement corrélées aux indicateurs de précarité : la tuberculose et le VIH, ou encore la santé bucco-dentaire ;
- Renforcer et diversifier l'ensemble de nos stratégies d'« aller-vers » en santé.

### Les missions du service prévention et actions sanitaires

- **Les actions de santé recentralisées** : en 2005, alors que certaines actions de santé étaient recentralisées par l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité conserver des compétences relatives à la lutte contre la tuberculose, le dépistage du VIH et des infections sexuellement transmissibles, la promotion de la vaccination... ;
- **Santé bucco-dentaire** : un programme départemental de santé bucco-dentaire, dont la création d'un centre départemental de santé dentaire mobile en 2020 (bus bucco-dentaire et unités dentaires portables) ;
- **Education en santé** : de multiples actions d'éducation visent à informer et sensibiliser autour :
  - de la lutte contre la Covid-19 : formation ou sensibilisation d'agents, de services civiques, de partenaires, du grand public aux gestes barrières, puis à la vaccination ;
  - de la création d'une **Académie Populaire de la Santé**, qui vise à former des ambassadeurs de santé en Seine-Saint-Denis, impliqués dans la création d'actions et d'outils vidéos faits par et pour les habitant-e-s de le Seine-Saint-Denis, sur de multiples thématiques de santé ;

- De nouveaux programmes d'éducation verront prochainement le jour, notamment dans le champ de la nutrition ;
- **Démarches d'aller vers** : démarches en direction des populations les plus vulnérables ou éloignées du système de santé. Le Département contribue à la mobilisation et au soutien des différents acteur-ice-s du territoire afin de promouvoir la santé sur le territoire en privilégiant une approche globale et polyvalente de la santé.

#### □ Des lieux d'accueil, de prévention et de dépistage sur tout le territoire

- Le **CeGIDD** (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH, les hépatites et les IST), dont le site central est à Bobigny ;
- 2 **CDPS** (centres départementaux de prévention santé), à Montreuil et Saint-Denis Pleyel. Dans ces centres des équipes médico-sociales accueillent gratuitement les usager.ère.s pour les informer sur les IST, les hépatites et le VIH et pour réaliser des dépistages ou encore mettre à jour des vaccins. Si le.la patient.e a été en contact avec un malade de la tuberculose, un dépistage pourra être proposé.
- **1laboratoire départemental**, implanté à Bondy.
- Des « **antennes** » portées par les différents centres, afin d'assurer une bonne couverture du territoire.

#### □ De grands projets au service des habitant-e-s

- Le **centre de lutte anti-tuberculose** du Département le plus touché de France métropolitaine
- La **santé sexuelle** : Deuxième département le plus touché par le VIH après Paris ; Le Département est doté d'un Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) et participe au déploiement des nouveaux outils de lutte contre les infections sexuellement transmissibles, appelés également prévention diversifiée. Le Département a élaboré en 2018 d'un plan d'action « La Seine-Saint-Denis, un département engagé pour la fin du sida en 2030 ».
- La **vaccination** : La stratégie de promotion de la vaccination, qui s'appuie sur un réseau de 34 villes organisant des séances publiques de vaccination. Une mobilisation exceptionnelle dans le cadre de la vaccination contre le coronavirus.
- Le **dépistage des cancers** : CRCDC Ile-de-France, groupement d'intérêt scientifique investi pour une meilleure reconnaissance et prévention de cancers d'origine professionnelle ; projet de convention avec l'INCA (Institut National du Cancer) pour la stratégie décennale de lutte contre le cancer.

### 3. LE SERVICE SOLIDARITÉ LOGEMENT

#### Chiffres clés

- **13 millions €** de dépenses de fonctionnement dont **8 millions €** sur le FSL
- **2,3 millions €** de dépenses d'investissement et **2,5 millions €** de recettes
- **36** agent-e-s

Les politiques d'hébergement et de logement relèvent majoritairement des services de l'Etat. Pour autant, le Conseil Départemental a directement en charge plusieurs volets de ces politiques.

**33 %** de la population du 93 est logée en logements sociaux locatifs

**1/3** des expulsions locatives d'Île-de-France ont lieu en Seine-Saint-Denis

Plus de **50 %** des personnes se rendant en circonscription de service social évoquent un problème de logement, dans un contexte plus général de grande précarité.

#### Les missions du Service Solidarité Logement

- La prévention des expulsions locatives ;
- L'instruction des demandes d'aides au titre du Fonds de solidarité logement (FSL) ;
- L'hébergement d'urgence de certains publics au titre de l'aide sociale à l'enfance et des femmes isolées avec enfants de moins de trois ans ;
- La politique en faveur des personnes âgées et handicapées
- Le copilotage du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Ces compétences s'exercent dans un contexte particulier propre au territoire : une tension importante sur les disponibilités de logements abordables<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Plus de 118 000 demandes de logements sociaux (tous produits confondus)

- **Des aides financières et une intervention au plus tôt pour accompagner les ménages**

### **Le Fonds de solidarité logement (FSL)**

Une aide pour les ménages rencontrant des difficultés pour assurer les dépenses liées à l'entrée ou le maintien dans leur logement et/ou hébergement. L'aide peut être accordée sous la forme d'une **aide financière** (prêt et/ou subvention) **et/ou** d'un **accompagnement social**.

- **La Prévention des expulsions**

Le Département co préside avec l'Etat la **charte de prévention des expulsions locatives**. À ce titre, il conduit des actions de prévention des expulsions locatives (actions de prévention précoces, animation de la commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX).

En outre, le Département finance des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisées (MASP) : elles sont destinées aux ménages locataires d'un logement autonome, bénéficiaires d'allocations sociales, rencontrant des problématiques de santé qui peuvent compromettre leur maintien dans le logement.

- **La mise à l'abri d'urgence et l'alternative à l'hôtel**

Le code de l'action sociale et des familles dispose que « sont pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance (...) les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique ». L'alternative à l'hôtel, visant à loger les familles de façon temporaire dans des logements, est plus qualitative.

- **Le Fonds de solidarité à l'énergie**

Le but est d'aider les ménages à financer leurs dépenses en matière d'énergie et de lutte contre la précarité énergétique. La stratégie de lutte contre la précarité énergétique s'exerce de façon préventive, via le dispositif Eceaunome, qui permet dans le cadre de visites à domicile, de sensibiliser les habitants aux éco gestes. Elle comporte également un volet curatif, via l'attribution d'aide au paiement des impayés d'énergie dans le cadre du Fonds de Solidarité Energie.

## 4. L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

### Chiffres clés

- **199 420 €** de budget
- **6** agent·e·s

### État des lieux des violences faites aux femmes en 2019 en Seine-Saint-Denis :

**6 133** faits de violences conjugales enregistrés par les services de police

**1 776** affaires dans le cadre conjugal traitées par le Tribunal judiciaire de Bobigny

Au moins **1/7** mesure d'accompagnement concerne des enfants dont les mères avaient été mariées de force

Les associations constatent toutes une **hausse** des sollicitations et des accompagnements. Les femmes victimes accompagnées ont subi des violences multiples et graves.

Près de **3/10** femmes accompagnées et hébergées par SOS Femmes 93 déclarent une tentative de meurtre.

Créé en 2002, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes est un espace d'échanges et de réflexion, un outil de recensement et d'analyse, un vecteur de communication et d'information. Il est engagé dans une démarche de partenariat avec les services du département, de l'Etat, des villes et des associations.

### Les missions de l'Observatoire des violences faites aux femmes

Structure partenariale, l'Observatoire est reconnu au plan national comme un véritable laboratoire d'expérimentations. Il a pour mission :

- **Observer et rendre visible** les violences envers les femmes en améliorant la connaissance et la compréhension de ces phénomènes.
- **Former et accompagner les professionnel·le·s, sensibiliser les jeunes et la population ;** avec le soutien **d'actions de communication et de création d'outils de connaissance**, ayant une fonction d'alerte auprès de ces différents publics.
- Initier et mettre en place **l'expérimentation de dispositifs pour améliorer la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants**, avec la construction de nouvelles alternatives et outils en termes de prévention, d'accompagnement et de protection.

L'Observatoire comprend :

- un **comité de pilotage pluri institutionnel** pour construire un diagnostic partagé et organiser les initiatives à mettre en œuvre ;
- des **groupes de travail et de suivi de projets** qui permettent d'associer davantage de partenaires ;
- des **dispositifs innovants** mis en place pour améliorer la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants. Certains dispositifs ont été ou sont en cours de généralisation sur le territoire national.

## Des dispositifs pour améliorer la protection et l'accompagnement les femmes victimes de violences et leurs enfants

### □ Le Téléphone Grave Danger

Dispositif de protection pour les femmes victimes de violences conjugales ou de viol en très grand danger. Il est remis par le/la procureure pour permettre aux femmes d'alerter et de faire intervenir immédiatement les forces de police en cas de menaces ou de violences.

**Résultat** : Depuis 2009, **401** femmes ont bénéficié du dispositif et **625** enfants ont été concerné-e-s par la mise en protection de leur mère.

### □ Un toit pour elle

Objectif de faciliter l'accès pérenne aux logements sociaux, des femmes victimes de violences, hébergées dans les associations spécialisées ou en danger repérées par la justice. 25 villes, 7 institutions et bailleurs du département se sont engagés auprès des femmes victimes de violences pour leur proposer, chaque année, des logements.

**Résultat** : Depuis 2010, **310** femmes et **539** enfants ont bénéficié de ce dispositif (31/12/2021).

### □ La mesure d'accompagnement protégé des enfants et l'espace de rencontre protégé

2 dispositifs pour sécuriser l'exercice du droit de visite du père auteur des violences conjugales. Ils permettent d'éviter tout contact entre la mère et le père, et le risque de nouvelles violences.

**Résultats** : Depuis 2013, **158** mesures d'accompagnement protégé ont été prononcées par les juges aux affaires familiales de Seine-Saint-Denis, pour l'accompagnement protégé de **276** enfants qui avaient entre 3 et 16 ans.

Depuis 2018, **158** mesures d'espaces de rencontre protégé ont été prononcées pour l'accompagnement protégé de **276** enfants.

## □ L'ordonnance de protection

Dispositif permettant aux juges aux affaires familiales (JAF) de décider en urgence certaines mesures de protection pour les femmes victimes de violences.

L'ordonnance de protection est la première marche de protection pour les femmes victimes car elle peut être obtenue sans plainte préalable.

**Résultats :** En 2020, **216** ordonnances de protection ont été accordées par les JAF du Tribunal judiciaire de Bobigny (soit **58 %** d'acceptation sur l'ensemble des requêtes déposées). **90 %** des décisions attribuent l'autorité parentale exclusive à la mère.

## □ Le protocole féminicide

Ce dispositif expérimental prévoit, suite à un féminicide/homicide, ou lorsque la tentative de féminicide/homicide présente une particulière gravité, que les enfants soient pris-e-s en charge en urgence *via* une ordonnance de placement provisoire (OPP) de la procureure de la République, en vue d'une hospitalisation d'une durée minimum de 8 jours.

## □ La lutte contre les mariages forcés

Au regard des conséquences graves qu'inflige le mariage forcé sur une jeune victime, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est engagé dès 2006, à soutenir toute jeune femme dans sa décision de s'y soustraire. **En mars 2021**, au regard des évolutions législatives et des nouveaux partenaires (notamment du LAO/Pow'her de Bagnolet), les outils d'information et d'accompagnement ont été mis à jour et regroupés dans un kit pédagogique de lutte contre les mariages forcés, à destination des professionnel.le.s du département, notamment de l'aide sociale à l'enfance et du service social départemental.

## □ Le lieu d'accueil de jour LAO POW'HER

Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'orientation pour jeunes femmes de 15 à 25 ans victimes de toutes formes de violences résidant Seine-Saint-Denis

## □ Lutte contre les violences faites aux femmes à l'international

L'Observatoire des violences envers les femmes et la Direction Europe International du Département ont mis en place, via l'appel à projet de l'Agence Française du Développement (AFD), un projet de coopération décentralisé à destination du gouvernorat de Ngazidja (Comores), de la province de Hai Duong (Vietnam) et de la municipalité de Djénine (Palestine). Intitulé "Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence", il a pour objectif d'accompagner ces collectivités dans la création d'Observatoires des violences envers les femmes et la création d'un réseau international.

## 5. LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

### Chiffre clé :

- **47** agent·e·s

Le Service Affaires Générales (SAG) garantit l'ensemble des fonctions transversales nécessaires au pilotage et à la gestion de la DPAS. Le SAG c'est chaque année :

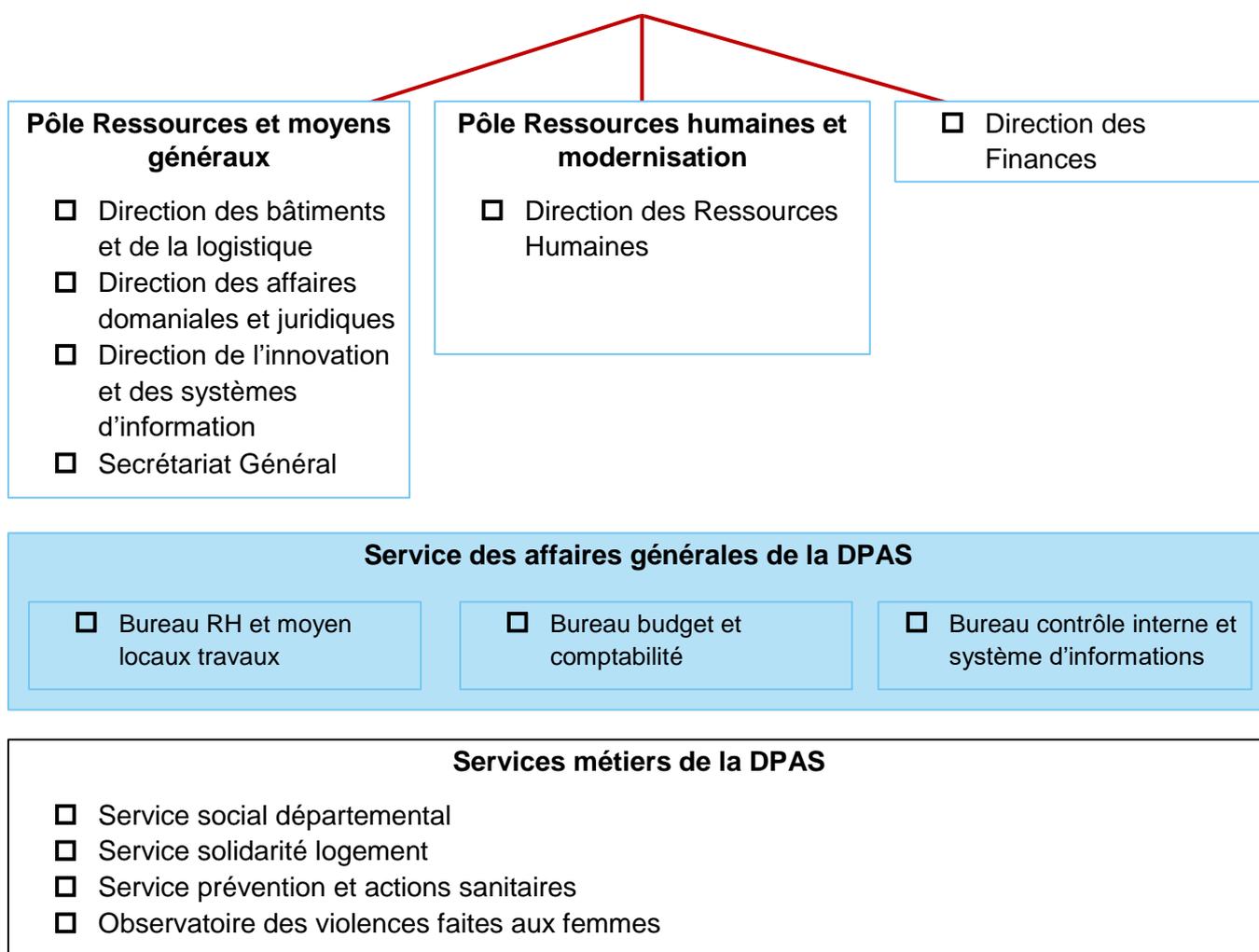
- **20 000** traitements d'incidents informatiques et bâtimentaires
- **210** agent·e·s recruté·e·s chaque année grâce à la participation du secteur RH
- Près de **400** associations et partenaires soutenus en 2020

### Les missions du service des affaires générales

- Améliorer la transversalité entre les services de la DPAS et d'organiser la relation avec les directions supports
- Consolider les outils de pilotage des services pour favoriser la connaissance et la diffusion des résultats des actions menées.

Le SAG est à l'**interface** entre les services métiers et les directions ressources

#### Direction Générale



Il est composé de **3 bureaux** et d'**1 pôle** :

□ **Bureau ressources humaines/moyens locaux travaux**

- ✓ Apporter une réponse de 1<sup>er</sup> niveau sur le suivi RH des agent-e-s des services (Central et terrain)

- contact : [dpas-ressourcesshumaines@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-ressourcesshumaines@seinesaintdenis.fr)

- ✓ Apporter un soutien réactif aux lieux d'accueil des usager-ère-s (moyens/travaux/locaux, communication)

- contact : [dpas-logistique@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-logistique@seinesaintdenis.fr)

□ **Bureau du contrôle interne et du système d'informations**

- ✓ Structurer un contrôle interne, en priorité sur les prestations gérées par la DPAS
- ✓ Organiser une informatisation équilibrée et cohérente sur l'ensemble des services, et accélérer la dématérialisation des procédures de gestion
- ✓ Répondre aux incidents informatiques de premier niveau

- contact : [dpas-informatique@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-informatique@seinesaintdenis.fr)

□ **Bureau du budget et de la gestion administrative**

- ✓ Harmoniser les relations avec les partenaires : conventions, relations financières, dialogue de gestion

- contact : [dpas-partenariats@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-partenariats@seinesaintdenis.fr)

- ✓ Piloter la préparation et l'exécution budgétaire et garantir la qualité comptable

- contact : [dpas-comptabilité@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-comptabilité@seinesaintdenis.fr)

- ✓ Passer les commandes

- contact : [dpas-commandes@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-commandes@seinesaintdenis.fr)

□ **Pôle stratégie études**

- ✓ Fiabiliser et mettre à disposition les données issues des SI de la direction

- contact : [dpas-sag-pse@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-sag-pse@seinesaintdenis.fr)

## Les projets du service des affaires générales

Le SAG pilote les projets transversaux et accompagne les évolutions importantes pour la DPAS, notamment :

- **Le déploiement des Maisons Départementales de Solidarités**, dans le cadre de la territorialisation de l'action sociale du département ;
- **L'amélioration des outils informatiques et logiciels métiers de la direction**

Suivi et modernisation des outils métiers en lien avec la Direction des systèmes d'informations pour faciliter le travail des agent.e.s au quotidien

- **Les évolutions importantes portées par les directions ressources du Conseil Départemental**
  - ✓ Modernisation et qualité comptable, stratégie RH et amélioration du processus de recrutements, accueil physique et téléphonique en circonscriptions de service social etc.

# MON QUOTIDIEN À LA DPAS

- Mes premiers jours
- Mon point info RH
- Mes avantages
- Bon à savoir !



## MON QUOTIDIEN À LA DPAS

### Mes premiers jours

#### AVANT MON ARRIVÉE

Je reçois un mail qui récapitule les informations clés pour mon arrivée : (date, lieu du rendez-vous...)

#### LE JOUR DE MON ARRIVÉE

Je rencontre mon encadrant-e et je fais le tour des bureaux pour faire connaissance avec mes collègues

Je m'installe dans mon bureau

Je vérifie que j'ai tout ce qu'il me faut

Je vérifie que mon ordinateur et mon téléphone fonctionne

Je me connecte à ma messagerie grâce au même mot de passe que pour ouvrir ma session informatique

J'accède à mes mails et mon agenda professionnel

Manque de chaises ? matériel endommagé?

[dpas-logistique@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-logistique@seinesaintdenis.fr)

Problème informatique ?

[dpas-informatique@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-informatique@seinesaintdenis.fr)

ou par téléphone au 9717

#### QUELQUES JOURS APRÈS MON ARRIVÉE

Je reçois et j'active ma **carte multi-service** qui me servira à badger, accéder au bâtiment Picasso et à la cantine



## Point info RH :

### Une question sur votre fiche de paie ?

Pour toute question, vous pouvez contacter votre **gestionnaire RH** qui saura vous informer.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le secteur RH de la DPAS à l'adresse suivante : [dpasressourceshumaines@seinesaintdenis.fr](mailto:dpasressourceshumaines@seinesaintdenis.fr)

### Vous êtes contractuel-le ?

N'oubliez pas d'aller signer votre contrat à la DRH : vous recevrez un mail avec les modalités pratiques.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre gestionnaire RH pour toute question.

### Télétravail : comment ça marche ?

La crise sanitaire a accéléré le déploiement du télétravail. La DPAS a diffusé une note distinguant les missions télétravaillables et selon quelles modalités (1 ou 2 jours par semaine maximum). Par exemple, les missions en contact avec le public ne sont éligibles qu'à un seul jour de télétravail pour assurer la continuité du service.

- Si un-e agent-e souhaite télétravailler, il-elle en fait la demande auprès de son encadrant-e.
- C'est l'encadrant-e qui valide ou refuse la demande en tenant compte du type de missions et de la capacité de l'agent-e à télétravailler.

**À noter** : Pour les agent.e.s nouvellement arrivé.e.s., le présentiel est à privilégier pour prendre connaissance de son environnement de travail et s'intégrer à l'équipe du service.

Aussi, votre encadrant-e, peut décider de limiter l'accès au télétravail pendant les premiers mois afin de faciliter la prise de fonctions et évaluer votre capacité à télétravailler. Vous pourrez en échanger à l'occasion d'un entretien dédié avec lui-elle.

**Pour rappel** : l'agent-e doit disposer d'un ordinateur portable pour télétravailler et ne peut utiliser son équipement personnel pour des raisons de sécurité informatique. Le nombre d'équipements étant limité au niveau de la collectivité, ils seront distribués au fur et à mesure des nouvelles acquisitions du département.



## Mes avantages :

### ■ Vacances / loisirs

Que vous soyez titulaire ou contractuel·le, chaque agent·e peut bénéficier d'une offre avantageuse qui facilite l'accès aux vacances et aux loisirs :

- Les chèques vacances sont disponibles pour l'ensemble des agent·e·s titulaires et contractuel·le·s, dès lors que l'agent·e travaille pendant la totalité de la durée de souscription du contrat chèque vacances. La bonification du département varie en fonction de l'indice majoré ;
- **Le Comité Départemental des Œuvres Sociales (CDOS)** : La convention entre le Département et le CDOS permet à chaque agent·e de la collectivité de bénéficier d'une offre avantageuse en matière d'activités culturelles, ou de loisirs. L'ensemble des informations est disponible sur le site. Pour s'inscrire, vous pouvez solliciter un formulaire d'inscription à l'adresse suivante : [cdos@seinesaintdenis.fr](mailto:cdos@seinesaintdenis.fr) ;
- **Le conventionnement avec l'APSAD** permet à chaque agent·e du département de bénéficier d'activités sportives à des tarifs avantageux sur Bobigny. Vous devrez fournir un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication à la pratique sportive. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <http://www.apsad93.fr/>.

### ■ Panier bio

Après, une expérimentation d'une année en 2018 qui a permis aux agent.e·s adhérent.e·s de l'association « Le panier balbynien » de commander et de récupérer leur panier le jeudi dans le hall de l'immeuble Picasso, le dispositif est désormais proposé à l'ensemble des agent.e·s départementaux·ales.

Détail des conditions ici : <https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/Le-panier-bio-44534>

## Dispositif de soutien en cas de difficultés :

C'est le bureau de l'action sociale qui centralise l'offre de services en matière d'action sociale à destination des agent-e-s du département.

L'ensemble de l'offre de services détaillée est disponible dans **la rubrique « mes essentiels »**, les liens sont précisés ci-dessous.

N'hésitez pas à solliciter votre encadrant·e ou le bureau de l'action sociale directement pour toute question. Les contacts sont précisés ci-dessous.

Vous aurez également accès à une version imprimée de cette offre de services.

### ■ Aide aux familles

Le département peut participer aux frais liés à la famille :

- **Subventions aux familles**, versées pour les séjours d'enfants de moins de 18 ans en vue de favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances dans des structures agréées par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Pour plus d'informations : <https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/La-subvention-aux-familles-44532>
- **Allocations aux familles**, versées pour les enfants de moins de 3 ans et les enfants en situation de handicap. L'ensemble des conditions sont disponibles ici : <https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/Les-allocations-aux-familles-44531>

### ■ Accompagnement des agents en difficulté

L'ensemble des agents rencontrant des difficultés financières ou en matière d'accès au logement peut solliciter un appui par le bureau de l'action sociale.

Une fiche procédure détaillée vous permettra d'identifier les aides qui pourront vous être apportées et la procédure à suivre.

### ■ La protection sociale

Que je sois un·e agent·e titulaire ou contractuel·le, il m'est fortement conseillé de souscrire à une mutuelle. Le Département s'engage pour la qualité de vie au travail et la lutte contre les risques de santé et de prévoyance. Ainsi, la collectivité assure une participation financière pour le paiement de la couverture santé, modulée en fonction de l'indice majoré de l'agent·e (qui permet d'évaluer le niveau de revenus).

Afin de bénéficier de cette participation, je dois souscrire à un contrat labellisé. La liste est arrêtée et disponible dans le lien suivant.

Le détail et la procédure sont disponibles ici :

<https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/La-complementaire-sante-44535>

## ■ La couverture prévoyance

En cas d'arrêt de travail prolongé lié à une maladie ou à un accident de la vie privée, le statut de la fonction publique territoriale prévoit que votre employeur vous place dans une situation de demi-traitement, vous ne recevrez plus que 50% de votre traitement soit une baisse significative de votre salaire.

Afin d'assurer le maintien de votre traitement pendant votre arrêt, vous devez souscrire à une couverture prévoyance santé. Afin de faciliter l'accès à cette couverture prévoyance, le département a adhéré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à une convention de participation souscrite auprès de Territoria Mutuelle. Le Département assure ainsi aux agents une adhésion à un coût avantageux ainsi qu'une participation financière modulée en fonction de l'indice majoré.

Le détail et la procédure sont disponibles ici :

<https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/La-couverture-prevoyance-44540>

**Contacts :**

[santeprevoyance@seinesaintdenis.fr](mailto:santeprevoyance@seinesaintdenis.fr)

01 43 93 89 29



## À faire dès mon arrivée !

- Je prends connaissance du règlement intérieur et de mes devoirs en tant qu'agent·e du département

Le règlement intérieur regroupe toutes les règles internes à respecter au sein de la collectivité.

À ce règlement s'ajoute des guides thématiques qui complètent le cadre en matière de positionnement, de comportement des agent·e·s en interne et vis-à-vis des usager·ère·s.

Le règlement intérieur est disponible sur l'intranet à l'adresse suivante :

<https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/Le-reglement-interieur-du-Departement>

Sur l'intranet, des ressources sont disponibles et précisent les droits et devoirs des agent·e·s dans le cadre de leurs fonctions :

- Le **guide sur la laïcité** : pour rappel, aucun signe religieux distinctif ne peut être porté par un·e agent·e dans l'exercice de ses fonctions ;
- Le **guide de lutte contre le sexisme au travail** ;
- Une fiche pratique sur la procédure de signalement en cas de discrimination
- ...

Toutes ces ressources sont disponibles dans la rubrique Mes essentiels – Espace encadrant·e

<https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/Espace-encadrant-e>

- Je dispose des informations et contacts clé en matière RH

Le secteur ressources humaines du Services Affaires Générales de la DPAS est mon interlocuteur privilégié pour toute question en matière de carrières, formation.

[dpas-ressourceshumaines@seinsaintdenis.fr](mailto:dpas-ressourceshumaines@seinsaintdenis.fr)

La Direction des Ressources Humaines a également publié sur l'intranet un ensemble de fiches ressources qui donnent les informations clés sur les sujets du quotidien.

Je retrouve toutes ces ressources dans la rubrique : « **Mes essentiels** » sur l'Intranet:

- Fiches pratiques RH d'accueil
- Explications congés, formation, demandes RH...

- Comment on demande une formation ? À qui je m'adresse pour une armoire défectueuse ? Qui gère les fournitures de bureau ?

Le SAG est prêt à vous répondre via l'adresse [dpas-formation@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-formation@seinesaintdenis.fr)

Il a préparé un ensemble de **fiches pratiques** qui détaillent pas à pas la démarche à suivre sur différentes thématiques : RH, logistique, informatique...

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de ces fiches sur le serveur :

### [DPAS/0 Guide des procédures](#)

Dans chacun des services et des sites déconcentrés, le guide imprimé sera disponible et mis à disposition des agent·e·s.

Quelques exemples :

- Je souhaite demander le remboursement de mon pass Navigo ou un accès au parking ou local à vélo
- J'ai un souci d'accès à mes outils informatiques
- Je souhaite faire une demande de congés...
- Pour les encadrant·e·s : je souhaite demander des cartes de visites ou un tampon



## Bon à savoir !

Besoin d'une information, d'un contact ?

Rendez-vous sur **eacteurs**, l'intranet du département.



- Accédez à l'annuaire pour trouver un contact.
- Accédez à votre espaces RH personnel : fiche de paie, contact de votre gestionnaire RH ...
- Retrouvez l'organigramme de la collectivité
- Accès aux fiches pratiques RH, Informatique, Logistique pour tout savoir sur les procédures



Rendez-vous juste après pour retrouver le guide utilisateur.ice.

Vous voulez contacter un·e agent·e, un·e collègue.

Par mail, tapez les premières lettres du prénom et vous retrouverez l'adresse mail ;

Par téléphone, ne composez que les 4 derniers chiffres en utilisant votre téléphone fixe

Ex : 01 43 93 01 02 devient 01 02



Vous trouverez les plans d'accès pour le bâtiment Picasso et les autres bâtiments du département situés à Bobigny à la fin de ce guide





# MA BOÎTE À OUTILS

- Mes guides d'utilisation
- La démarche usager·ère·s
- Le glossaire
- Annuaire du SAG
- Plan d'accès



# MON GUIDE UTILISATEUR

## Eacteurs

Connaissances : accès à CORPUS, Géoportail et Système d'information décisionnel

Espace RH (organisation DRH, règlement intérieur...)

Mon espace personnel

Toutes les informations utiles :

- Accès outils métiers ;
- Fiches pratiques ;
- Offre de services des directions ressources.

The screenshot shows the Eacteurs website interface. At the top, there is a navigation bar with the 'e-ACTEURS RICES' logo, a date indicator 'jeu. 29 juil.', and several icons for user profile, announcements, HR, and services. A red box highlights the 'Annuaire' icon, with an arrow pointing to the text 'Accès à l'annuaire des agent·e·s du département'. A purple arrow points to the HR icon, and a green arrow points to the 'Connaissances' icon. On the left, an orange arrow points to the 'Ma fiche agent' section, and a blue arrow points to a sidebar menu containing 'Mobilité interne', 'Outils métiers', 'Mes essentiels', 'Catalogues des services', 'Mes Abonnements', 'Sites collaboratifs', 'Agent·e·s solidaires', 'Missions de renfort interne et ETP', and 'Espace encadrant·e'. The main content area features several banners: 'Éclairage RH' with the text 'Comprendre et accéder à la formation', 'Vaccination' with a large 'VACCINATION COVID-19' sign and the text 'Réservez votre créneau : Vaccination au RIA de Bobigny les 27 et 29 juillet', 'ÉGALITÉ LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ' with the text 'Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité', and 'Mission gestion des connaissances - CORPUS' with details about the reopening of the library. There are also sections for 'Magazine' (ACTEURS RICES 237) and 'JOP Tokyo' (Seine-Saint-Denis olympique!). The footer contains the URL 'https://eacteurs.seinesaintdenis.fr/Ouverture-d-un-espace-de-vaccination-au-restaurant-inter-administratif-RIA-de...' and a Windows taskbar at the bottom.



# MON GUIDE UTILISATEUR

## Zimbra

Jauge indiquant la **capacité de stockage**

Je veille à régulièrement vider votre boîte mail, lorsqu'elle est pleine, sinon je ne recevrai plus mes mails.

Barre d'informations qui me permet d'accéder à mes mails et mon agenda

Pour trier mes mails par sujet, je peux utiliser des **tags**

(clique droit sur le mail que je souhaite trier)

## **DÉMARCHE USAGER·ÈRE·S**

### **La collectivité est engagée pour accueillir au mieux les usager·ère·s**

La collectivité est engagée dans une démarche usagers dont les objectifs sont d'améliorer le service rendu et répondre aux attentes des usager·ère·s de nos services publics.

Cette démarche a été déclinée en 12 engagements pour l'ensemble des directions de la collectivité.

- 1. Notre offre de service est lisible et accessible**
- 2. Nos sites sont faciles à trouver et accessibles**
- 3. Nous vous accueillons dans des lieux adaptés et agréables**
- 4. Nous répondons à toutes vos sollicitations**
- 5. Nous vous orientons vers le service compétent et facilitons vos démarches**
- 6. Nous vous accompagnons dans vos démarches si vous en avez besoin**
- 7. Nous mettons tout en œuvre pour réduire vos délais d'attente**
- 8. Nous nous engageons sur le délai de traitement de vos demandes**
- 9. Nous vous associons à la conception de nos nouveaux services**
- 10. Nous sommes à l'écoute de vos commentaires sur notre action**
- 11. En cas de difficulté nous garantissons votre accès à un·e responsable**
- 12. En cas de différend persistant, vous pouvez saisir la médiation de la collectivité**

A 3D wireframe grid of a rectangular prism, receding into the distance. A smooth, light gray sphere is centered within the grid. The word "GLOSSAIRE" is written in bold black capital letters across the sphere.

# **GLOSSAIRE**

Et pour m'aider, voici un glossaire des acronymes les plus utilisés au sein de la DPAS

-A

AA : Assistant-e administratif-ve

AEMO : Les Services d'Action Éducative en Milieu Ouvert

AMOA/MOA : Assistance à maîtrise d'ouvrage

ANAH : Agence National de l'Habitat

ARS : Agence Régionale de Santé

AS : Assistant-e social-e

ASR : Actions de Santé recentralisées

AST : Animateur-ice social-e du territoire

-B

BBGA : Bureau Budget et Gestion administrative

BESP : Bureau Expertise Sociale et Partenariats

BCISI : Bureau Contrôle Interne et Systèmes d'Informations

BRHMLT : Bureau ressources humaines et moyens locaux travaux

BTI : Bureau territoire et interventions

-C

CAMNA : Cellule d'accompagnement des mineurs non accompagné-e-s

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDPS : Centre départementaux de prévention santé. CDS : Chef-fe-s de service

CeGIDD : Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic.

CESF : Conseiller-ère en économie sociale et familiale

CP : Commission permanente

CRIP : Cellule recueil information préoccupantes

CRP : Centre de ressources partenaires

CSM : Circonscriptions sociales municipales

CSS : Circonscriptions de service social

EAJE : Établissement d'accueil jeunes enfants

EPT : Établissement public territorial

ESMS : Établissements et services sociaux et médico-sociaux

ETP : Équivalent temps plein

-I

IP : informations préoccupantes

-D

DALO : Droit au Logement Opposable

DADJ : Direction Affaires Domaniales et Juridiques

DBL : Direction Bâtiments et Logistique

DEF : Direction de l'Enfance et de la Famille

DEIAT : Direction de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale

DINSI : Direction de l'informatique et des systèmes d'informations

DPAPH : Direction de la population âgée et des personnes handicapées

DPAS : Direction de la Prévention et de l'Action Sociale

DRIHL : Direction régionale interministérielle de l'hébergement et du Logement

DSF : Diagnostics Sociaux Financiers

-F

FAG : Fonds d'Aide Généraliste

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

FSL : Fonds Solidarité Logement

FSE : Fonds Solidarité Energie

-M

MAM : Maison d'assistants maternels

MASP : Mesures d'accompagnement social personnalisé

MDS : Maisons départementales des solidarités

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

-L

LDA : Logement d'Abord

OVFF : Observatoire des violences faites aux femmes

- P

PIE : Plan d'insertion emploi

PST : Projet social de territoire

RESAD : Réunion d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficulté

RH 93 : Rénov'Habitat

SAG : Service des Affaires Générales

SAJ : Service d'accueil de jour et de soutien à la fonction parentale

SPAS : Service Prévention et Actions sanitaires

SSD : Service Social Départemental

SSD : Seine-Saint-Denis

SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation

SSOLOG : Service Solidarité Logement

## ANNUAIRE DU SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES – SAG

### ■ DIRECTION DE SERVICE

Dorine PARRAVANO, Cheffe de service, tel : 83 71 [dparravano@seinesaintdenis.fr](mailto:dparravano@seinesaintdenis.fr)

Patricia PERRIN-VIGIER, Secrétaire de direction, tel : 85 04  
[pperrinvigier@seinesaintdenis.fr](mailto:pperrinvigier@seinesaintdenis.fr)

Véronique ELIAS, Secrétaire gestionnaire, tel : 45 44 [velias@seinesaintdenis.fr](mailto:velias@seinesaintdenis.fr)

Sandra NOEL, Secrétaire, tel : 87 79 [sanoel@seinesaintdenis.fr](mailto:sanoel@seinesaintdenis.fr)

### ■ PÔLE STRATÉGIE/ÉTUDES

Dilay LE BRIAND, Responsable, tel : 84 27 [dlebriand@seinesaintdenis.fr](mailto:dlebriand@seinesaintdenis.fr)

Julien KERAMI, Chargé d'études statistiques, tel : 76 14 [jkerami@seinesaintdenis.fr](mailto:jkerami@seinesaintdenis.fr)

Horia SAADI, Technicienne de traitement de données, tel : 75 79 [hsaadi@seinesaintdenis.fr](mailto:hsaadi@seinesaintdenis.fr)

### ■ BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS LOCAUX TRAVAUX

Véronique VACHE, Cheffe de bureau, tel : 10 16 [vvache@seinesaintdenis.fr](mailto:vvache@seinesaintdenis.fr)

### ■ SECTEUR MOYENS LOCAUX TRAVAUX – MLT

Nathalie SERRES, Responsable du secteur MLT, tel : 78 12 [nserrres@seinesaintdenis.fr](mailto:nserrres@seinesaintdenis.fr)

Xavier SISOWATH, Chargé de suivi des MLT, tel : 77 23 [xisowath@seinesaintdenis.fr](mailto:xisowath@seinesaintdenis.fr)

Hicham ZEROUALI, Chargé de suivi des MLT, tel : 80 85 [hzerouali@seinesaintdenis.fr](mailto:hzerouali@seinesaintdenis.fr)

Harry ROMAIN, Gestionnaire MLT, tel : 75 66 [hromain@seinesaintdenis.fr](mailto:hromain@seinesaintdenis.fr)

### ■ SECTEUR RESSOURCES HUMAINES - RH

Muriel POISSON-GONZALEZ, Responsable, tel : 84 67  
[mpoissongonzalez@seinesaintdenis.fr](mailto:mpoissongonzalez@seinesaintdenis.fr)

Sandrine PATOLE, Coordinatrice secteur RH, tel : 84 67 [sapatole@seinesaintdenis.fr](mailto:sapatole@seinesaintdenis.fr)

Pierrette PICARD, Assistante de gestion RH, tel : 84 76 [ppicard@seinesaintdenis.fr](mailto:ppicard@seinesaintdenis.fr)

Fatoumata DIALLO, Assistante de gestion RH, tel : 87 08 [fdiallo@seinesaintdenis.fr](mailto:fdiallo@seinesaintdenis.fr)

Salima EL BARZOUZI, Assistante de gestion RH, tel : 9744 [selbarbouzi@seinesaintdenis.fr](mailto:selbarbouzi@seinesaintdenis.fr)

Aude BIZEUL, Assistante de gestion RH, tel : 92 43 [mvlavonou@seinesaintdenis.fr](mailto:mvlavonou@seinesaintdenis.fr)

Nora HITANA, Assistante de gestion RH, tel : 87 08

Chaïma CHENTOUF, Assistante de gestion RH (apprentie) [cchentouf@seinesaintdenis.fr](mailto:cchentouf@seinesaintdenis.fr)

Maryam TAYFACH, Chargée RH Appui au pilotage, tel : 83 03 [mtayfach@seinesaintdenis.fr](mailto:mtayfach@seinesaintdenis.fr)

Jasmine BELARCHI, Chargée du recrutement, formation et l'attractivité des métiers,  
tel : 90 54

Monique ABDERIDE, Secrétaire, tel : 76 39

## ■ BUREAU DU BUDGET ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

Elise MOULIN, Cheffe du bureau, tel : 10 57

## ■ SECTEUR RELATIONS ADMINISTRATIVES AUX PARTENAIRES

Nadia HABBACHE, Responsable de secteur, tel : 88 05 [nhabbache@seinesaintdenis.fr](mailto:nhabbache@seinesaintdenis.fr)

Sonia BEN JEMIA, Assistante de gestion chargée du suivi des conventions/partenariats,  
tel : 84 37 [sobenjemia@seinesaintdenis.fr](mailto:sobenjemia@seinesaintdenis.fr)

Carine LECHEVALLIER, Assistante de gestion chargée du suivi des  
conventions/partenariats, tel : 81 95 [clechevallier@seinesaintdenis.fr](mailto:clechevallier@seinesaintdenis.fr)

## ■ SECTEUR BUDGET COMPTABILITÉ

Fatima Zarah EL ALLOUCH, Responsable, tel : 83 47 [felallouch@seinesaintdenis.fr](mailto:felallouch@seinesaintdenis.fr)

Marie-France VELLA, Assistante gestion budgétaire et régisseur ppal, tel : 85 63  
[mvella@seinesaintdenis.fr](mailto:mvella@seinesaintdenis.fr)

Michelle BRUNET, Assistante de gestion budgétaire régisseur, [mbrunet@seinesaintdenis.fr](mailto:mbrunet@seinesaintdenis.fr)

Christine MILISAVLJEVIC, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 82 88  
[cmilisavljevic@seinesaintdenis.fr](mailto:cmilisavljevic@seinesaintdenis.fr)

Sarah MANDI, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 83 65  
[smandi@seinesaintdenis.fr](mailto:smandi@seinesaintdenis.fr)

Diankenda FOFANA, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 40 80  
[dfofana@seinesaintdenis.fr](mailto:dfofana@seinesaintdenis.fr)

Karim BENSAGOUGA, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 88 86  
[kbensagouga@seinesaintdenis.fr](mailto:kbensagouga@seinesaintdenis.fr)

Sylviane BEAUJOUR, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 91 58  
[sbeaujour@seinesaintdenis.fr](mailto:sbeaujour@seinesaintdenis.fr)

Marthe TEPIE, Agent comptable et régisseur suppléant, tel : 80 82  
[mtepie@seinesaintdenis.fr](mailto:mtepie@seinesaintdenis.fr)

Hajar OUERDANI, Agent comptable et régisseur suppléant tel : 84 62  
[houerdani@seinesaintdenis.fr](mailto:houerdani@seinesaintdenis.fr)

## ■ BUREAU DU CONTRÔLE INTERNE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

Anna TCHANGODEI, Cheffe de bureau du contrôle interne et du système d'information,  
tel : 91 42

## ■ SECTEUR SYSTEME D'INFORMATION

Linda BAITECH, Cheffe de projets informatiques (AMOA) Responsable de l'équipe correspondants info. tel : 42 77 [lbaitech@seinesaintdenis.fr](mailto:lbaitech@seinesaintdenis.fr)

James RASOAMAHANINA, Chef de projets informatiques (AMOA), tel : 41 40  
[jrasoa@seinesaintdenis.fr](mailto:jrasoa@seinesaintdenis.fr)

Leila MAZOUZI RACHDI, Cheffe de projets informatiques (AMOA), tel : 11 23  
[lmazouzi@seinesaintdenis.fr](mailto:lmazouzi@seinesaintdenis.fr)

Ludovic CHAIBRIANT, Chef de projets informatiques (AMOA), tel : 85 72  
[lchaibriant@seinesaintdenis.fr](mailto:lchaibriant@seinesaintdenis.fr)

Alain SINNAPPAN, Apprenti, tel : 11 40 [asinnappan@seinesaintdenis.fr](mailto:asinnappan@seinesaintdenis.fr)

Mohammed BELHAOUARI, Assistant chef de projets MOA/formateur, tel : 40 28  
[mbelhaouari@seinesaintdenis.fr](mailto:mbelhaouari@seinesaintdenis.fr)

Davy DIDIER, Assistant chef de projets MOA/formateur, tel : 76 38  
[ddidier@seinesaintdenis.fr](mailto:ddidier@seinesaintdenis.fr)

Robert WILLIAMS, Assistant chef de projets MOA/formateur, tel : 85 79  
[rwilliams@seinesaintdenis.fr](mailto:rwilliams@seinesaintdenis.fr)

Jay MARUF AMIN, Apprenti SI, tel : 41 02 [jamin@seinesaintdenis.fr](mailto:jamin@seinesaintdenis.fr)

## ■ SECTEUR CONTRÔLE INTERNE

Murielle BONSALL-MARRUCCI, Assistante de gestion chargée du contrôle interne, tel : 83  
51 [mbonsall@seinesaintdenis.fr](mailto:mbonsall@seinesaintdenis.fr)

## Se rendre à l'Immeuble Picasso

93 Rue Carnot 93000 Bobigny

☎ 01.43.93.93.93

### Venir en transport en commun

#### - Métro Ligne 5

Terminus Bobigny - Pablo Picasso

#### - Tramway T1

Asnières Gennevilliers / Gare de Noisy-le-Sec  
Station : Bobigny - Pablo Picasso

- Gare routière bus : **134 146 148 234 251**  
**301 303 322 615 620**

Arrêt : Bobigny - Pablo Picasso

### Venir en voiture

#### En venant de la Porte de Bagnolet

- Prendre l'autoroute **A3**, bretelle de l'autoroute **A86**  
direction BOBIGNY - DRANCY - St DENIS

- Sortie **N° 14** BOBIGNY DRANCY

#### En venant du Nord Est du Département

- Prendre l'autoroute **A3**

- Sortie **N° 3** BOBIGNY

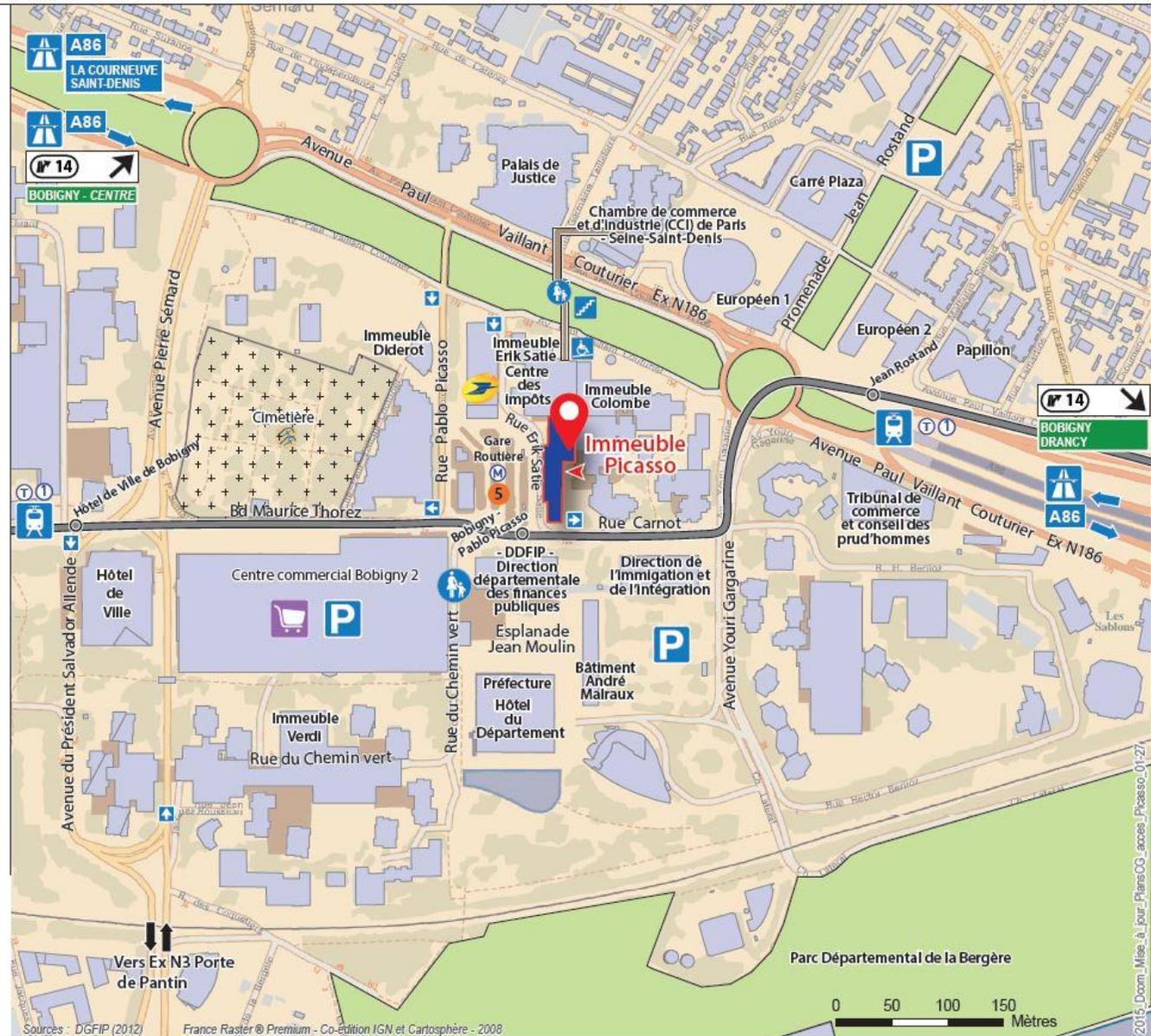
#### En venant de l'Ouest du Département

- Prendre l'autoroute **A86**

- Sortie **N° 14** BOBIGNY - CENTRE

DSOE - SOD - Janvier 2015

**seine saint denis**  
LE DÉPARTEMENT



**BIENVENUE**

**DANS**

**L'ÉQUIPE**